

DÉCLARATION DU DÉPOSANT

Cette déclaration (3 pages) doit être remplie, datée, signée et renvoyée à l'APA, 19 rue René Panhard, 01500, Ambérieu-en-Bugey en même temps que le document que vous déposez.

N'omettez pas de prendre également attentivement connaissance du document complémentaire : « Déposer un document autobiographique à l'APA : Pourquoi ? Comment ? »

N° APA du dépôt (ne rien inscrire, sera complété par l'association) :

LE DÉPOSANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Expliquez ce qui vous amène à effectuer ce dépôt (*réponse facultative que vous pouvez, si vous le souhaitez, développer dans un courrier annexe*) :

L'AUTEUR

Nom :

Prénom :

Si vous ne souhaitez pas que ce nom apparaisse, vous pouvez choisir un pseudonyme. Dans ce cas, c'est celui-ci qui apparaîtra dans nos comptes-rendus.

Pseudonyme (facultatif) :

Année de naissance :

Lieu de naissance :

Profession (principale ou dernière profession exercée pour les retraités) :

Dans le cas où vous n'êtes pas l'auteur du document déposé, assurez-vous que vous avez le droit d'effectuer ce dépôt.

LE DOCUMENT

Titre :

Support : (manuscrit, tapuscrit, livre autoédité, document audiovisuel, etc...)

Nombre de pages :

Nombre d'exemplaires déposés :

Version numérique envoyée en complément (facultatif mais vivement recommandé) :

Dates des événements rapportés :

Principaux lieux évoqués :

Date de composition du texte :

Résumé : (contenu du document en quelques lignes. Ce bref résumé pourra être utilisé pour signaler le texte déposé dans notre revue *La Faute à Rousseau* ou sur notre site Internet) :

N° APA du dépôt (ne rien inscrire, sera complété par l'association) :

DECLARATION à signer

Je déclare que ce document est autobiographique, c'est-à-dire qu'il relate tout ou partie de la vie de l'auteur et de sa famille (les noms de personnes ou de lieux peuvent avoir été changés).

Je fais don à l'APA des exemplaires déposés, mais conserve tous mes droits sur le texte lui-même (en vue par exemple d'une publication).

Je coche obligatoirement l'une **ou** l'autre des deux propositions suivantes :

1. J'autorise la lecture de ce document :

- Ce dépôt sera signalé dans la revue *La Faute à Rousseau* et dans l'intranet de l'APA (accès sur mot de passe) ;

- Mon texte sera lu par les groupes de lecture de l'APA et il fera l'objet d'un **écho de lecture** qui me sera communiqué pour accord. Cet écho paraîtra dans le catalogue du fonds (le Garde-mémoire) et il sera mis en ligne sur l'intranet de l'association (accès sur mot de passe) ;

- Mon texte pourra être consulté par des chercheurs qui pourront l'utiliser dans leurs travaux ; s'ils souhaitent utiliser un extrait de celui-ci et/ou me citer nommément, les chercheurs sont tenus, par la convention qu'ils passent avec l'APA, de m'en avertir et **de recueillir éventuel mon consentement** ;

- Des extraits du texte déposé pourront être publiés en « bonnes feuilles » dans *La Faute à Rousseau* ou dans un Cahier de l'APA ou lus lors de lectures publiques. Mais dans ce cas l'association prendra préalablement contact avec moi et **je resterai en tout état de cause maître de la décision de publication ou de lecture.**

- Mon texte pourra être transmis pour prêt temporaire à des bibliothèques extérieures (les Prête-mémoire) ;
(*Ce dernier point est facultatif, si vous ne souhaitez pas que votre texte puisse être prêté à une bibliothèque, il vous suffit de rayer cette phrase*)

2. Je n'autorise pas la lecture de mon texte pour le moment :

Dans ce cas, mon texte sera simplement archivé à l'APA ; il n'en sera fait aucune lecture ; il n'en sera fait aucune mention dans la revue ni sur le site de l'association.

Cette interdiction de lecture s'applique pour une durée de :

5 ans 10 ans 20 ans 50 ans (*Rayer les mentions inutiles*)

Date et signature valant accord pour tout ce qui précède :

Dispositions spécifiques concernant la copie numérique éventuellement déposée en complément

1) Je donne mon accord à ce que mon texte soit transmis sous forme numérique à un chercheur en faisant la demande : **oui non**

Bien entendu ce chercheur signe la même convention que celui venant consulter le texte à Ambérieu, l'obligeant à recueillir votre consentement s'il souhaitait vous citer nommément ou utiliser un extrait de votre texte

2) Si l'APA était amenée dans l'avenir à proposer la mise en ligne des versions numériques de certains des textes appartenant à son fonds :

Je donne mon accord à ce que mon texte soit mis en ligne : **oui non**

(Si vous répondez négativement sur ces deux points, l'usage de la copie numérique restera exclusivement interne : par exemple transmissions aux groupes internes de lectures ou de relecture)

Date et signature validant vos réponses sur ces deux points particuliers :